

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 novembre 2020.

Date de la séance : 12 novembre 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 8

Absent : 1

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Ludovic DEPLAGNE - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Adrienne LIBIOUL - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M Florian CATINOT procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Jacques DUBOISSET procuration à Mme Christelle GERMAIN - M. Thibaut FABRY procuration à Mme Jacqueline BOLIS - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Christel MARCHENAY procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - Mme Valérie MONTEIRO procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Karine SOUCHAL.

**Absente** : Mme Nastascia ACCOT**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE**N°20/11/12/011**

**OBJET : Travaux d'éclairage public (illuminations 2020/2021) : convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal avec le SIEG.**

Monsieur MORIN rappelle que chaque année la commune investit dans les illuminations festives de fin d'année afin de garantir un cadre de vie agréable et une mise en valeur de la commune.

Cette année, il est proposé de rénover les guirlandes vieillissantes afin d'optimiser les consommations électriques, et améliorer la qualité du rendu visuel.

Monsieur MORIN expose le projet :

- Guirlande 200 LED, blanc chaud, flash
- Guirlande 200 LED, bleu, flash
- Guirlande 200 LED, rouge

Ces investissements ont été chiffrés à 4 920 € TTC. Conformément aux règles de financement du SIEG, la participation de la commune, via un fond de concours, s'élèverait donc à 2 050 €. Monsieur MORIN précise que ce montant sera pris sur le budget investissement 2020.

Ce dossier ayant reçu un avis favorable de la commission «finances» au cours de sa réunion du 3 novembre 2020, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Approuver la réalisation de cette opération et mandater pour ce faire le SIEG.
- Accepter de verser le fonds de concours au SIEG pour un montant total de 2 050 €, montant qui sera, le cas échéant, revu en fin de travaux pour être réajusté suivant les montants des dépenses résultant des décomptes définitifs.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint aux travaux à signer la convention de financement relative à cette opération.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,

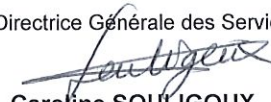


**Hervé PRONONCE.**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 20/11/2020.  
Reçu en préfecture le 20/11/2020.

La Directrice Générale des Services,

  
**Caroline SOULIGOUX.**